

CAPL du 29 mai 2012

Tableaux d'avancement catégorie C

Déclaration liminaire

Nous siégeons aujourd'hui après les élections du 6 mai dernier où une majorité de citoyens a décidé de mettre fin à l'entreprise de destruction sociale, de division et de discrimination menée par Nicolas Sarkozy et son gouvernement.

Cela nous fonde à réitérer notre exigence d'arrêt des réformes. Il est urgent d'établir un réel bilan contradictoire sur la fusion et d'ouvrir des négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

M. Hollande veut être le Président du changement et de la justice. Ces affirmations doivent entraîner des mesures immédiates avec entre autres la suppression du jour de carence, l'abrogation de l'amendement Lamassoure portant atteinte au droit de grève, l'accès automatique au 8^{ème} échelon de la catégorie C, la promotion au grade supérieur dès que les agents remplissent les conditions statutaires requises.

Nous vous remettons aujourd'hui les 700 premières signatures demandant l'abrogation du jour de carence. Comme un symbole, la DGFIP a choisi de publier une note de service qui clarifie les modalités d'application de la journée de carence au moment où Nicolas Sarkozy quitte ses fonctions.



C'est là le signe qu'il faut obtenir l'arrêt de toutes les réformes qui nous engage dans un cycle régressif et ouvrir des négociations sur la plate forme revendicative unitaire.

En matière d'amélioration réelle du dialogue social local, et afin que les élus du personnel puissent pleinement accomplir le mandat qui leur a été confié (même nombre d'élus avec un plus que doublement des personnels), nous demandons :

- que le règlement intérieur des CAP adopte les droits alloués à la préparation, à la charge prévisible de travail de chaque CAP,
- que la transmission de l'ensemble des documents soit effectuée de manière dématérialisée et avec un accès temporaire à Eden dans le cadre des CAP de recours de la note pour les agents concernés par cette application,
- aucune discrimination envers les élus à accomplir leur mandat. Il faut une compensation réelle du temps employé à l'exercice de représentant des personnels.

Concernant cette CAPL, la CGT Finances Publiques réaffirme son attachement à la défense et au renforcement du Statut général des fonctionnaires, à la reconnaissance des qualifications dans le déroulement de carrière. Nous revendiquons un déroulement de carrière linéaire, pour les catégories C et B, au sein d'une seule et unique grille indiciaire, pour chaque corps.

Toulouse, le 31 mai 2012

Plus que jamais la CGT appelle les agents à se mobiliser, à se syndiquer à la CGT afin de se donner les moyens d'une intervention efficace pour de nouvelles conquêtes sociales. C'est tout le sens de l'adresse aux agents des Finances Publiques de la nouvelle Direction nationale de la CGT Finances Publiques.

En réponse à notre déclaration liminaire le président de la CAP nous fait savoir que de nombreux sujets relèvent du niveau national, notamment le règlement intérieur local qui relève du règlement intérieur national.



A propos du règlement intérieur local, et pour répondre aux demandes locales, les experts désignés par les Organisations Syndicales seront autorisés à aller consulter les dossiers au service Ressources Humaines. Après débat, une nouvelle fois notre demande de transmission des dossiers de façon dématérialisée va être revue. Une réponse nous sera apportée prochainement. Nous déplorons que notre demande sur des droits supplémentaires accordés aux représentants des personnels n'a pas été entendue. **Le débat sera porté par la CGT au niveau national.**

Nos demandes légitimes n'ayant pas été satisfaites, **La CGT a voté CONTRE l'adoption du règlement intérieur local.**

Nous avons approuvé les procès verbaux des CAP du 06/12/2010, 16/12/2010 et 15/03/2011.

Tableaux d'avancement :

Dans le cadre de la fusion, cette année ce sont les CAP Nationale qui établiront la liste des promus. Les départements établissent une liste alphabétique des candidats avec leur date de naissance, leur date d'accès au grade et au corps, les trois dernières notes. L'agent doit avoir au moins une note à la DGFIP pour figurer sur la liste. Les personnes de 58 ans au moins au 31/12 de l'année du tableau et qui remplissent l'ensemble des conditions statutaires utiles figureront en tête de liste. La CGT réitère sa proposition de mettre en surnombre ces agents, en Haute Garonne ils sont au nombre de 9, ce qui diminue les possibilités pour les autres agents.

Les nouvelles règles de vote s'appliquent. En conséquence les Organisations Syndicales n'ayant pas de représentant dans le grade ne participe pas au vote.

Les règles d'inscription ayant changés des agents se voient écartés de la liste alors qu'ils remplissaient les conditions sur la liste de 2011. La CGT condamne cette situation.

AA1 pour AAP2

88 agents proposables : 47 de la Filière Fiscale et 41 de la Gestion Publique

Les proposés seront 58 : 30 FF et 28 GP

La CGT revendique le déroulement d'une carrière linéaire avec un avancement dès que l'agent à l'ancienneté requise. Pour ces raisons la CGT a voté CONTRE.

Liste alphabétique des candidats proposés pour la CAP Nationale qui se tiendra le 14/06/2012 :

Filière	Civilité	Nom de famille, Prénom	Nom d'usage
FF	MM	ANDRIEUX MARIE-LISE	BENECH
FGP	M	ANTALOVA, THIERRY	
FF	MM	BAQUE CORINNE	DIAKHATE
FGP	MM	BARBERO, CHRISTELLE	ABADIE
FGP	M	BARDET, CEDRIC	
FGP	M	BATY, OLIVIER	
FGP	M	BELKASMI, HAMID	
FF	M	BLASQUIZ VINCENT	
FF	MM	BOLOGNESI SEVERINE	FOURCADE
FGP	M	BORREDON, CHRISTOPHE	
FF	MM	BOURON CELINE	
FGP	M	BOURY, YANNICK	
FF	MM	BOUTHIER NADIA	PAPILLON

FGP	M	BOUZINAC DE LA BASTIDE, XAVIER	
FF	M	BROCHE EMMANUEL	
FGP	MM	CANU, VERONIQUE	LAIMAY
FGP	M	CASTILLO, CHRISTOPHE	
FGP	MM	COUREAU, CHRISTELLE	
FGP	MM	COURET, CECILE	
FF	MM	DE DAPPER NATHALIE	BOUYSSSEL
FGP	MM	DELPECH, MARILYNE	PENDARIES
FF	MM	DOUFFET MAGALI	
FF	MM	FAVIER STEPHANIE	
FF	MM	FLECHE AUDREY	
FF	MM	GONZALES MARIE-EVE	VADROT
FF	MM	GRASMUCK CATHERINE	
FGP	M	GRAVE, CHRISTOPHE	
FF	MM	GUYOT SYLVIE	
FGP	M	HARAMBURU, JOSE	
FGP	M	LE BEHEREC, PASCAL	
FGP	MM	MAGNABAL, ISABELLE	
FF	MM	MARCHAIS CARINE	HERVIEUX
FGP	MM	MARIO-VIDAL, CATHERINE	SPEZIALE
FGP	M	MARTIN, JEAN JACQUES	
FF	MM	MAURIN CELINE	
FF	M	PAPILLON MATHIEU	
FGP	MM	PEZON, NADINE	DURRIEU
FF	MM	PINEL VALERIE	
FF	MM	POINOT GERALDINE	RERA
FF	MM	PONS-BERGEAUD KARINE	FRITSCHMANN
FGP	MM	RANAIVONJATOVO, MYRISOA	MEJANE
FGP	MM	RATO, VERONIQUE	BRUNO
FGP	M	REGNY, ERIC	
FGP	M	ROBINEAU, HUBERT	
FF	MM	ROCHER CATHERINE	
FGP	M	ROTICCI, VINCENT	
FF	MM	ROUSSOU ANGELIQUE	
FF	MM	SAINT-JEAN FABIENNE	LAMARQUE
FGP	M	SENS, CHRISTOPHE	
FF	M	SICCARDI NICOLAS	
FGP	MM	TAMMAR, BADRA	SOUICI
FF	M	THEOLAS CHRISTOPHE	
FGP	M	VAN CAMP, MARC	
FF	MM	VARENNES MARIE-PIERRE	
FF	M	VINAZZA CHRISTOPHE	
FF	MM	VIRADELLE MARIE-LAURE	
FF	MM	VRIGNAUD NATHALIE	VIE
FF	MM	ZITOUNI SOFIA AKIMA	

AAP2 vers AAP1

108 agents proposables : 58 de la Filière Fiscale 50 de la Filière Gestion Publique

Les proposés seront 35 : 20 FF et 15 FGP.

Pour les mêmes raisons, la CGT a voté CONTRE.

Pour les agents au 8^{ème} échelon, est pris en compte la date de passage à l'échelon avec comme date butoir le 1^{er} mars 2011 compris. Pour les agents au 7^{ème} échelon, priorité au + de 58 ans, les agents seront ensuite classés en fonction du cumul des bonifications.

Liste alphabétique des candidats proposés pour la CAP Nationale qui se tiendra le 04/07/2012 :

Filière	Civilité	Nom de famille, Prénom	Nom d'usage
FGP	MM	AGRARE, LAURENCE	DRULHE
FGP	MM	BARRAU, CLAUDINE	
FGP	MM	BERLAN, MARIELLE	
FGP	M	CANTIE, ERIC	
FGP	MM	CASSAN, MONIQUE	
FGP	MM	CHABAROT, GENEVIEVE	HABERT
FF	MM	CROCHET DOMINIQUE	DAHAN
FGP	M	DABAT, RAYMOND	
FGP	MM	DOBREMETS, CHANTAL	GILABERT
FF	M	DUCHATEL DIDIER	
FF	MM	DUPUY MARIANNE	
FF	M	ESTRADE MICHEL	
FGP	M	GALINEAUD, JEAN-JACQUES	
FF	MM	GERAUD MARIE-PIERRE	
FF	MM	GIACOMETTI VALERIE	FERRERO
FF	M	LAGARDERE GREGORY	
FF	MM	LAPEYRE CATHERINE	
FF	MM	LELOUP FRANCOISE	DUFRESNE
FF	MM	LEPETIT GILIANE	COUREAU
FF	MM	MARETTE CLAIRE	
FF	M	MARTINEZ FRANCK	
FGP	MM	NADAUD, JACQUELINE	
FF	MM	NICOD LYNE	COMBEDOUZON
FF	MM	PASSEMARD SYLVIE	
FF	MM	PELISSE SANDRINE	VEYRIE
FF	MM	PINEL ANNE	GAUCHOU
FF	M	PRESSEQ OLIVIER	
FGP	M	RAVELOSON, LIVA	
FGP	M	ROGET, PAUL	
FF	MM	SOL SOPHIE	ABADIE
FGP	M	TABOURET, DANIEL JOEL	
FF	M	TIENVROT BERNARD	
FF	M	TOULOUSE DANIEL	
FGP	MM	VAYSSE, MARIE-FRANCOISE	BATTANDIER
FGP	M	VILAS, DAVID	

Tableau d'avancement des agents techniques

Pour information, le tableau d'avancement des agents techniques a été évoqué lors de cette CAP. Ces agents relèvent en effet d'une CAP Nationale.

Agent technique 1^{ère} classe : 1 seul agent est inscrit

Agents Technique Principaux : sur 3 agents un seul est retenu

Alors que dans le cadre de la fusion et pour « faire passer la pilule » il avait été annoncé que personne n'y perdrait on constate que le nombre d'agents proposés notamment dans la filière Gestion Publique est en baisse.

Questions diverses

En question diverses nous évoquons la situation des agents qui vont participer au galop d'essai de l'examen professionnel de B en A. Seule une demi journée d'absence a été accordée alors que cette épreuves est prévue de se dérouler jusqu'à 13 heures. Le Président de la CAP bote en touche, seuls les chefs de poste ou service sont habilités à donner les autorisations nécessaires pour permettre aux agents de participer aux épreuves. Il admet cependant que si des problèmes se présentent la division RH donnera un avis.

Vos représentants CGT Finances Publiques à cette CAPL :

AAP1 : Ghislaine REMY, Daniel AUTHIER et Marie-Christine PREVOST

AAP2 : Marlène ZORZIN et Olivier DUCROS

AA1 : Valérie PINEL et Véronique BRUNO

N'hésitez pas à prendre contact avec elles pour toute question.



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION : <input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité Je souhaite m'abonner à : <input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière Facultatif > Pour les agents A et A+ Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.	NOM : Prénom : Date de naissance : .. / .. / Catégorie : Grade : Echelon : Filière fiscale <input type="checkbox"/> Filière publique <input type="checkbox"/> Adresse administrative : Adresse pour l'envoi de la presse : <input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) : Tél. : Mel : Date : .. / .. / Signature :
RESERVÉ À LA SECTION Saisie CoGITiel par la section le : .. / .. / Date de réception au bureau national, le : .. / .. /	